

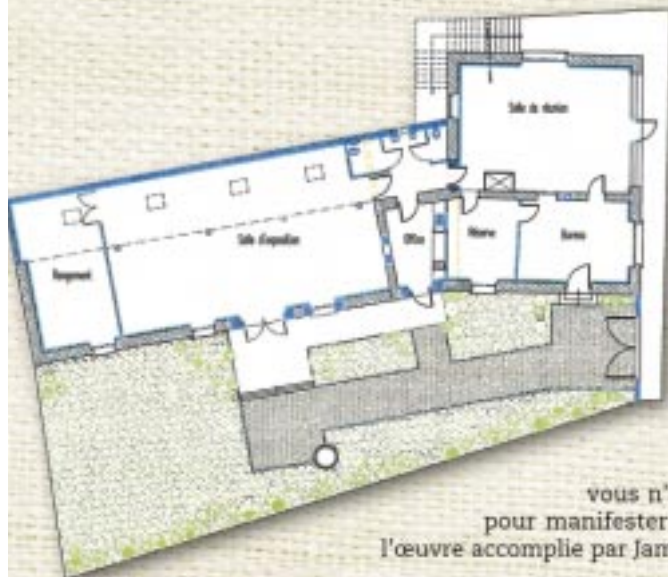


Espace Jamot

Un projet muséographique pour réveiller les mémoires

Depuis 1980, l'association Docteur Eugène Jamot s'attache à maintenir et développer la mémoire de ce médecin militaire originaire de la Creuse. Jamot a consacré **vingt-cinq ans de sa vie à la lutte contre la maladie du sommeil en Afrique et notamment au Cameroun.**

Commemorant chaque année son souvenir lors d'une réunion à Saint-Sulpice les Champs (village où naquit Jamot), l'association, à l'origine de nombreuses autres actions (expositions, organisation de rencontres et de conférences...), désire donner une dimension nouvelle à sa mémoire. L'association souhaite désormais créer à St-Sulpice les Champs un espace muséographique centré sur l'héritage et l'esprit de Jamot. Disposant d'une maison située au cœur du village, l'association désire y ouvrir un espace qui abritera un témoignage de cette action médicale africaine. Ce lieu sera également un espace de rencontres en prise directe avec l'actualité de notre temps.



L'Espace Jamot aura ainsi une mission culturelle, patrimoniale, scientifique, pédagogique et touristique.

L'espace muséographique de 100 m² sera une clé de ce lieu ouvert au public. Il sera également le siège de rencontres socio-culturelles des communes du pays sud-creusois. Des travaux de transformation et d'aménagement, évalués à 200 000 euros, sont nécessaires afin de redonner au bâtiment toute sa fonctionnalité. Cinquante pour cent de cette somme est déjà acquise grâce à des subventions.

Nous souhaitons réunir autour de ce projet toutes celles et tous ceux pour qui l'œuvre de Jamot est un exemple qui mérite de ne pas être oublié.

Chacun peut participer selon ses moyens. Mais tous les soutiens et toutes les signatures ont leur importance. Ainsi, même si vous n'adressez pas d'argent pour ce projet, renvoyez ce bulletin de soutien pour manifester votre intérêt. Votre soutien est important afin de prouver combien l'œuvre accomplie par Jamot comporte une dimension universelle.

Nous comptons sur vous, vous remerciant par avance de votre générosité et de votre soutien.



Je soussigné,

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Tél. : Adresse électronique :

Apporte mon soutien et ma signature

au projet d'espace muséographique à Saint-Sulpice les Champs autour de l'œuvre du Docteur Jamot

Signature :

Verse la somme de :

10 euros 20 euros 30 euros 50 euros 100 euros autres

Chèque libellé à l'ordre de l'association Docteur Eugène Jamot (association loi 1901 - JO du 09 mars 1980)
 ou virement au Compte Crédit Agricole : code banque : 16 806 - code guichet : 05 900 - N° compte : 1061 1715 9201 - clé : 10
 (Reçu autorisant une déduction fiscale de 60% prévue par le code général des impôts)

Adhésion à l'association : cotisation annuelle : 20 euros

Association Docteur Eugène Jamot - Pétillat - 23480 Saint-Sulpice les Champs

Présidente : Madame Georgette Michaud - Vice-président : Jean-Marie Milleliri - Tél. : 00 33 (0) 555 666 016